

À St Joseph de Rivière, le 05 décembre 2023

CONVOCATION

vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui se tiendra le :

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 à 20 heures 30, en Mairie 2, Place de la Mairie

ORDRE DU JOUR:

I- INFORMATIONS:

Décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, en vertu de la délibération de délégations du Maire n°25/2023,

1- Demande d'abri-voyageurs à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

2- Convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec le Tichodrome.

Dans le cadre de l'amélioration de la communication aux élus et administrés, il sera désormais procédé à une information récapitulative des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) déposées et des décisions de préemption ou de non préemption.

3- Liste des DIA déposées entre le 1er janvier et le 05 décembre 2023.

II- DÉLIBÉRATIONS:

- 1- Délégations du conseil municipal accordées à Madame le Maire Abrogation de la délibération n°25/2023,
- 2- Plan d'adressage communal,
- 3- Mise à jour du plan de classement de la voirie communale et recensement des chemins ruraux de la commune de Saint Joseph de Rivière,
- 4- Régularisation foncière de la parcelle AA 182,
- 5- Constitution d'une servitude de passage
- 6- Convention avec le SDIS relative aux conditions d'utilisation et de mise à disposition de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie : REMOcRA DECI
- 7- Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre Médico-scolaire de Voiron ville de Voiron
- 8- Convention de partenariat et de soutien financier avec l'Écho Alpin pour l'année 2024
- 9- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 10-Adhésion aux dispositifs de médiations mis en œuvre par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère
- 11-Tarification de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2024
- 12-Décision modificative n°2 budget eau et assainissement
- 13-Décision modificative n°5 budget général
- 14-Décision modificative n°6 budget général

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Madame le Maire, Marylène GUNARRO